



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

application

Question au Gouvernement n° 2587

Texte de la question

OPERATIONS DE FUSION ET DE CONCENTRATION AUTOUR DES SERVICES PUBLICS (GDF/SUEZ)

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Balligand, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Pierre Balligand. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, des réactions aux OPA hostiles aux fusions bancaires, le Gouvernement est à la manoeuvre.

Il y a quinze jours on annonçait, avec la fusion entre Suez et Gaz de France, la naissance d'un grand de l'énergie. En privatisant ainsi GDF, le Gouvernement a menti au Parlement, puisqu'il s'était engagé par la loi, en 2004, à ce que la part du capital de l'État dans cette entreprise ne descende jamais sous le seuil des 70 %. La cession du fichier inestimable de GDF - onze millions de clients - à un groupe privé concurrent d'EDF fait de ce dernier l'autre victime de l'opération. L'affaiblissement mortel du service public de l'électricité le plus performant du monde : est-ce là votre conception du patriotisme économique, à un an de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Trahison !

M. Jean-Pierre Balligand. Cette semaine, la Caisse des dépôts et consignations a fait, à son tour, les frais d'une opération de grande envergure, à laquelle vous avez aussi donné votre aval : l'alliance, au mépris de tous les principes de gouvernance, entre la Banque populaire et la Caisse d'épargne.

Vous jouez ainsi au Meccano, sans aucune stratégie financière ni industrielle de long terme.

M. Jean Leonetti. La question !

M. le président. Monsieur Leonetti, laissez M. Balligand poursuivre.

M. Jean-Pierre Balligand. Ma question est simple : votre conception de l'État actionnaire est-elle de privilégier des affinités au détriment de l'intérêt général ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État.

M. Jean-François Copé, *ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.* J'ai l'habitude, monsieur Balligand, de vous entendre sur les finances locales : vous êtes alors précis, ouvert, objectif et même parfois généreux. Mais en matière de politique industrielle, vous n'êtes plus le même : vous redevenez seulement socialiste, c'est-à-dire théorique, éloigné des contraintes et des enjeux de l'Europe d'aujourd'hui et de demain. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Nul ! Zéro pointé !

M. Henri Emmanuelli. Vaniteux !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Rappelez-vous, monsieur Balligand, la situation des entreprises publiques en 2002, lorsque la gauche a quitté les responsabilités : France Télécom était très endettée ; EDF, en raison de son statut, ne pouvait éviter de l'être lorsqu'elle se développait, comme ce fut le cas en Italie.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Répondez à la question !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Il en allait de même pour toutes les grandes entreprises publiques, comme La Poste ou la SNCF. Pour chacune d'entre elles, nous avons pris, en faisant de la préservation du service public notre seul objectif, des décisions adaptées.

M. Philippe Martin. C'est faux !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Vous évoquez, monsieur Balligand, la fusion entre Suez et Gaz de France. Ce projet est un bel exemple de modernisation industrielle, à l'échelle de l'Europe et du monde. En l'espèce, nous avons trouvé la formule qui permet à la fois de conférer à ce groupe une dimension mondiale, de préserver notre indépendance énergétique et de créer des emplois. Voilà, monsieur Balligand, qui devrait nous rassembler.

Enfin, que ce soit par ses statuts ou, bien sûr, par les services dispensés à ses abonnés, Gaz de France conservera la totalité de ses obligations de service public.

M. François Brottes. Pas du tout !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Je conçois, monsieur Balligand, les différences qui nous opposent sur de tels sujets. Mais ce qui compte dans un contexte mondial où les évolutions sont rapides, ce n'est pas la théorie des manuels : ce sont les réponses pragmatiques que nous pouvons apporter.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2587

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 mars 2006